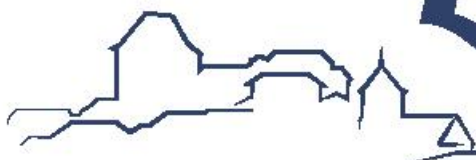




BULLETIN
MUNICIPAL



Leynes

2021



VIE MUNICIPALE

Mot du Maire.....	P.3
Les commissions.....	P.4
La vie du conseil.....	P.5
Les employés communaux.....	P.6
8 Mai - 11 Novembre.....	P.7-8
Les travaux.....	P.9-10
La deuxième fleur.....	P.11-12
Le P'ti Marché Leynois.....	P.13-14
Les évènements.....	P.15
Tourisme.....	P.16
CCAS.....	P.17-18
Bibliothèque de l'Arlois.....	P.19-20
Ecole.....	P.21
Le petit mot de vos employés communaux et la réglementation.....	P.22-23-24

SIVOM

Présentation - budget et fonctionnement.....	P.25-26-27
--	------------

MÂCONNAIS BEAUJOLAIS AGLOMÉRATION

Gestion des déchets et Grand cycle de l'eau	P.28-29-30
---	------------

ADMR ET SSIAD - ADMR CRÊCHES - FRANCE SERVICE - FAVEC 71...	P.31-32-33-34
--	---------------

LES ASSOCIATIONS

Les Pompiers.....	P.35
Biojoleynes.....	P.36
Club de la Treille d'Argent.....	P.37
Comité de Jumelage.....	P.38
Comité des Fêtes.....	P.39
Étoile Sportive de l'Arlois.....	P.40
Les Amis de Bacchus.....	P.41
Cru Saint Véran.....	P.42
Le Restaurant Scolaire Intercommunal.....	P.43
Le Sou des Écoles.....	P.44
Pour Emma.....	P.45
Union des chasseurs de Leynes, Chasselas et St-Vérand.....	P.46
Villages en Vie.....	P.47-48

NOS COMMERÇANTS.....	P.49
-----------------------------	------

NOS NOUVEAUX COMERÇANTS.....	P.50
-------------------------------------	------

GÎTES & CHAMBRES D'HÔTES.....	P.51
--	------

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS.....	P.52
---	------

UNE PAGE D'HISTOIRE.....	P.53
---------------------------------	------

CULTURE.....	P.54
---------------------	------

ÉTAT CIVIL.....	P.55
------------------------	------

INFOS PRATIQUES.....	P.56
-----------------------------	------

SPONSORS.....	P.57-58-59-60
----------------------	---------------

DÉCHETTERIES.....	P.61
--------------------------	------

CALENDRIER 2022.....	P.62
-----------------------------	------

Chères Leynoises, chers Leynois,

La première parution de notre bulletin municipal date de 1983, il fait dorénavant partie de la vie du village. Il a bien sûr évolué au fil du temps.

L'année 2021 s'achève en espérant qu'elle emporte avec elle cette crise sanitaire qui perdure depuis de nombreux mois.

Côté météo, le gel, la grêle et une pluviométrie importante n'ont pas été favorables à nos vignobles. Nos viticulteurs ont souffert de ces intempéries. La quantité ne sera pas au rendez-vous, souhaitons que la qualité soit présente.

Cette année, les travaux ont concerné l'entretien des routes, la rehausse de la cheminée du four à pain, les toilettes dans la cour du caveau.

Des nouvelles de l'antenne relai qui selon Orange sera opérationnelle au cours du 1er trimestre 2022. L'arrivée de la fibre optique devrait se faire en 2023.

Des nouvelles manifestations ont vu le jour depuis le printemps dernier. Chaque premier vendredi du mois « Le p'ti marché Leynois » s'installe sous les platanes. Des visites guidées de notre village se font avec le concours d'une guide conférencière se terminant par une dégustation de vin au caveau des vigneron. L'office du tourisme de Mâcon a également organisé des visites libres grâce à des navettes de bus venues de la ville préfectorale. Des commerces ambulants s'installent aussi régulièrement sur notre place (Food truck et salon de coiffure).

En 2016 nous avons reçu dans le cadre du label « Village fleuri », une première fleur et cette année nous avons été invités, le 9 novembre 2021, par le Conseil Régional de Bourgogne Franche Comté afin de recevoir notre deuxième fleur. J'en profite pour lancer un appel aux bonnes volontés pour rejoindre le comité de fleurissement.

Je vous laisse parcourir ce bulletin.

Au nom du Conseil Municipal et en mon nom personnel, je vous présente mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Le Maire,

Bernard Martin



ACTION SOCIALE

Isabelle De Grootte
Jacqueline Durant-Milamant

BÂTIMENTS COMMUNAUX

Sébastien Lacharme - Fanny Roche-Gaillon
Arnaud Lavesvre - Anthony Aublanc
Christophe Wuylsteker

CIMETIÈRE

Sébastien Lacharme - Virginie Desgranges
Jacqueline Durant-Milamant - Christophe Wuylsteker

COMMUNICATION

Isabelle De Grootte - Anthony Gaguin - Sébastien Lacharme
Jacqueline Durant-Milamant - Christophe Wuylsteker

CONSEIL COMMUNAL DES JEUNES

Romain Auvigue - Jacqueline Durant-Milamant

FINANCES

Isabelle De Grootte - Anthony Aublanc
Jacqueline Durant-Milamant - Virginie Desgranges

FLEURISSEMENT

Fanny Roche-Gaillon - Sébastien Lacharme

ÉCOLES

Isabelle De Grootte - Virginie Desgranges

MANIFESTATIONS TOURISME

Isabelle De Grootte - Anthony Aublanc
Sébastien Lacharme - Christophe Wuylsteker

URBANISME ENVIRONNEMENT

Fanny Roche-Gaillon - Arnaud Lavesvre
Anthony Gaguin - Sébastien Lacharme - Romain Auvigue
Christophe Wuylsteker

VOIRIE COMMUNALE ET EAUX PLUVIALES

Christophe Wuylsteker - Arnaud Lavesvre
Anthony Gaguin - Sébastien Lacharme - Romain Auvigue

Le maire et ses adjoints font partie de toutes les commissions.



La vie du Conseil Municipal

Durant l'année 2021 le conseil municipal a subi différents changements.

Au mois de mai Laurent Janot conseiller municipal depuis 2008, donnait sa démission, des problèmes de santé ne lui permettant plus d'assurer correctement les différentes charges de son mandat.

Nous avons donc eu le regret de voir partir un fidèle et loyal camarade, toujours disponible et serviable. Étant donné les circonstances sanitaires difficiles c'est dans l'intimité du conseil qu'un verre de l'amitié a été partagé.



Photo JSL

Après une année de travail et suite aux interrogations de plusieurs conseillers quant à la nécessité d'un troisième adjoint, le conseil a voté en faveur de la mise en place de ce poste.

M. Bernard Justin a été élu troisième adjoint lors du Conseil Municipal du 16 septembre.

VIVRE ENSEMBLE EN SE RESPECTANT

RAPPEL :

Arrêté du Maire en date du 28 Août 2020 : Interdiction d'incinération des déchets verts sur l'ensemble du territoire de la commune. Il est interdit de mettre le feu à des déchets verts (broussailles, herbes sèches, feuilles, taille de haies et de pelouses, branches et végétaux de toutes sortes).

Les déchets verts sont impérativement chargés et déposés en déchetterie sous peine d'une verbalisation.

Arrêté préfectoral de Juillet 2011 : Les travaux occasionnant une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuses à gazon, tronçonneuses, motoculteurs) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h

Les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h seulement

Arrêté du Maire du 17 mai 1995 : la divagation des chiens est formellement interdite sur la commune. Tout chien errant sur la voie publique sera immédiatement saisi et mis en fourrière aux frais du propriétaire.



Les employés communaux



Bruno TISSIER, Ophélie GRENOUILLAT, Jacinto RAMOS et Maria BALANDRAS

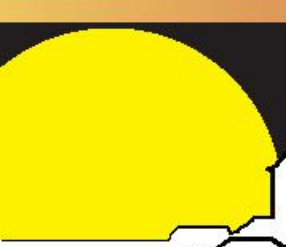


Les commémorations

8 MAI

La commémoration du 8 Mai s'est déroulée encore une fois sans public en raison des restrictions sanitaires ; c'est donc le maire, ses adjoints et quelques conseillers ainsi que deux pompiers représentant le CPI de Leynes qui ont célébré l'armistice de 1945 .





Les commémorations

11 NOVEMBRE

C'est avec grand plaisir que le maire et son conseil ont pu enfin convier la population à participer à la commémoration de la fin des combats de 1918, suivi d'un verre de l'amitié offert aux participants à la salle des fêtes, une première depuis le début de la pandémie.



Four à pain situé cour du caveau

Afin d'améliorer le tirage de la cheminée et empêcher les fumées de refouler dans la cour du caveau, le conduit de cheminée a été surélevé jusqu'au dessus du faîtage du bâtiment voisin.

Afin de conserver le caractère architectural des lieux, ce conduit est constitué de boisseaux traditionnels, maçonnés et enduits.



Travaux de sécurisation routière

Le trafic devenu important et les vitesses excessives constatées route neuve, la municipalité, après concertation avec les riverains, avait décidé d'y apporter un élément de sécurité.

Depuis novembre 2021, un ralentisseur de type coussin berlinois doublé d'un rétrécissement de chaussée avec alternat a donc été implanté entre les n°41-151 de cette route. La circulation est prioritaire dans le sens RD31 vers Chasselas, la vitesse réglementaire dans cette zone est limitée à 30 km/h.



Entretien de la voirie communale :

Les infrastructures routières sont soumises à un vieillissement naturel induit sous l'effet des sollicitations externes telles que le trafic et le climat.

La maintenance et l'entretien de nos voies communales représentent un enjeu économique considérable.

Il existent plusieurs types de travaux d'entretien en fonction de la dégradation et de la circulation observée :

Les travaux dits « lourds » mais onéreux, qui consistent à la réfection totale du corps de chaussée, (appelée « purge » quand elle est faite de manière ponctuelle) quand celle-ci n'est plus en mesure de supporter le trafic routier en toute sécurité pour l'usager, et l'ajout de la couche de roulement (béton bitumineux ou enduit gravillonné)

Les travaux de revêtement de chaussée, consistant à renouveler la couche de roulement dégradée (béton bitumineux ou enduit gravillonné) sous couvert d'un corps de chaussée en bon état.

Les travaux d'entretien ponctuels, réalisés sur des portions de voie dégradées : le cas échéant, un reprofilage de chaussée en béton bitumineux, recouvert d'un enduit gravillonné (émulsion de bitume + gravillonnage),

Le « point à temps » qui consiste à l'épandage d'une émulsion de bitume suivi d'un gravillonnage. Appelé PATA quand il est automatique, il est piloté depuis la cabine du camion transportant l'émulsion de bitume et le gravillon, l'opérateur actionnent les vannes et les trappes en fonction des sections à traiter, en visualisant la chaussée sur un écran depuis une caméra placée sous le camion

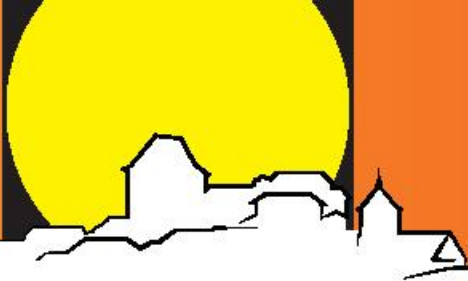
Ces entretiens ponctuels qui peuvent paraître anodins, garantissent non seulement la sécurité des usagers mais également une durée de vie accrue des chaussées, gage d'une bonne gestion.



Les différents travaux de voirie engagés cette année sous la maîtrise d'ouvrage du SIVOM de l'Arlois ont été réalisés par l'entreprise EUROVIA, mandataire du marché d'entretien 2021.

Sur la commune, les principales voies qui ont été traitées ponctuellement sont : La rue du bois de fée, la route de la carrière, la route des Magnons, la route neuve, et la place de la mairie.

En 2022 une campagne d'entretien de voirie sera à nouveau programmée sur la commune.



Fleurissement

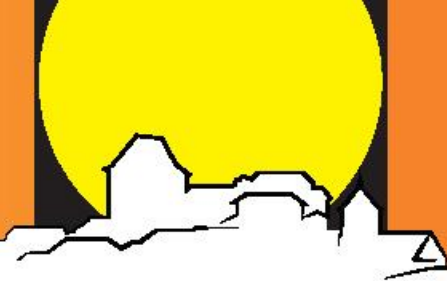
PREMIÈRE FLEUR

Après l'obtention d'une première fleur en 2016, la municipalité et les agents communaux ont tout fait pour conserver cette fleur mais également pour améliorer la qualité de vie dans notre village. C'est au quotidien que nos employés oeuvrent pour maintenir notre commune propre et accueillante.

Avec le soutien et les conseils de Destination Saône et Loire et le label Villes et Villages fleuris des efforts importants ont été réalisés pour gravir un échelon supplémentaire au sein de ce label.

C'est donc fin juillet que la commission chargée du fleurissement, accompagnée des employés communaux et du maire ont fait visiter notre village à la délégation du Label Villes et Villages Fleuris.





Fleurissement

DEUXIÈME FLEUR



Après plusieurs mois d'attente c'est le 9 novembre à Besançon que la commune a donc reçu la deuxième fleur du Label Villes et Villages Fleuris récompensant non seulement le travail mis en œuvre depuis de longues années pour supprimer totalement l'utilisation de produits phytosanitaires mais aussi le fleurissement, la mise en œuvre du compostage, du paillage, la protection et la mise en valeur du petit patrimoine et la qualité de vie dans notre commune.



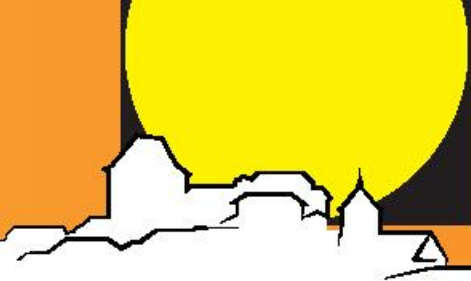


Le p'ti marché Leynois

Depuis le mois de juin le P'ti Marché Leynois s'installe tous les premiers vendredi du mois en fin d'après-midi sur notre belle place aux senteurs du sud. C'est à l'abri des platanes centenaires que prend place une douzaine d'exposants proposant principalement des denrées alimentaires ainsi que les vins produits sur la commune. Les marchés du printemps et de l'été ont été enrichis d'artistes locaux.

Une association du village participe à chaque marché en prenant en charge la buvette.





Le p'ti marché Leynois

D'octobre à décembre c'est un marché réduit qui vous a été proposé par quelques commerçants bravant le froid en attendant le retour du printemps !
Merci à eux mais aussi aux courageux clients !



 *Le p'ti Marché Leynois* 

**MARCHÉ SEMI-NOCTURNE
TOUS LES PREMIERS VENDREDIS
DE CHAQUE MOIS**

**A PARTIR DE
17H00
A PARTIR DE**



Les évènements

PARIS-NICE

Le 10 mars 2021 la course cycliste Paris-Nice traversait notre village.

Le cru Saint-Véran en profitait pour faire découvrir l'appellation aux spectateurs.



BÉNÉDICTION DE BACCHUS

Le 24 Octobre sous un soleil radieux c'est plus de 500 motards qui traversaient Leynes en direction de Juliéнас pour la Bénédiction de Bacchus.



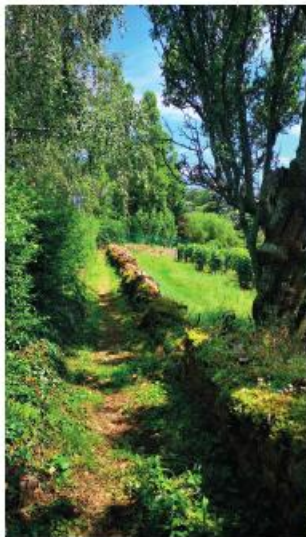
VISITE DE LEYNES

Bonjour à tous,

Je m'appelle **Sophie Marié** et je suis guide Conférencière depuis un peu plus de 20 ans. Certains d'entre vous m'ont peut être croisée cet été dans les rues de votre village..

Je suis tombée amoureuse de Leynes en traversant le village avec des cars plein de touristes américains. J'ai décidé l'année dernière de mettre en place des visites de votre village, avec l'envie de le faire découvrir à tous. J'ai été accueillie par M. le maire, le conseil, Bruno qui m'a beaucoup aidée. Cela m'a donné encore plus envie de faire découvrir Leynes aux gens, faire découvrir ce petit village situé entre Beaujolais et Mâconnais, avec son patrimoine, ses paysages et son Street art et... son vin !

J'ai donc fait visiter cette année votre village à une cinquantaine de personnes.. Et j'espère doubler ce chiffre l'année prochaine !

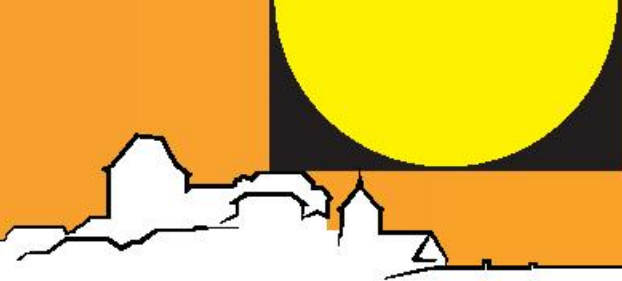


En 2022, je réitère, et bientôt sera disponible la programmation des visites.

Si vous voulez en savoir plus, n'hésitez pas à aller visiter la page Facebook " Les p'tites échappées de Sophie" , et à devenir membre. Vous aurez ainsi toutes les informations au sujet des visites !

À très bientôt, et je vous souhaite de très bonnes fêtes.





Le dimanche 5 décembre c'est avec grand plaisir que le CCAS pouvait enfin renouer avec la tradition en organisant le repas auquel la commune convie toutes les aînés. C'est donc une soixantaine de convives qui prenaient place autour des tables décorées pour savourer le très bon repas servi par Mille et Une Saveurs. Patricia et son accordéon nous permettaient de profiter de quelques anciennes ritournelles. Le repas s'est achevé en fin de journée par la soupe à l'oignon.





CCAS



Merci à Jean-Marc Milamant pour les photos.



Cet article est dédié à «Marèse» qui nous a quittés en 2021. Sa présence, sa gentillesse, son humour, sa discrétion nous manquent ...

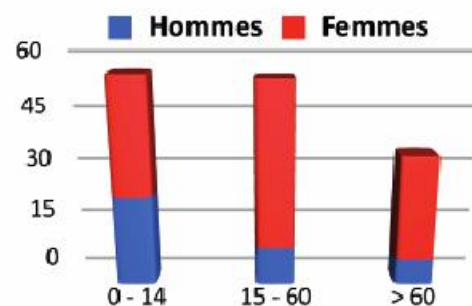
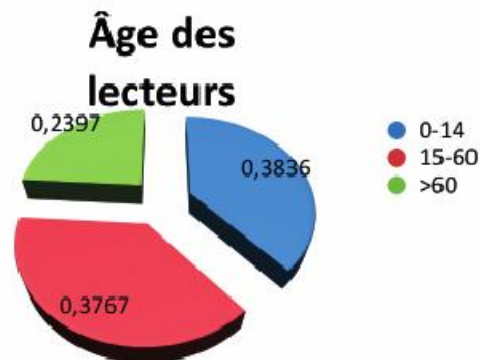
L'année a été perturbée par la crise sanitaire, mais nous avons pu mettre en place un service de « **click & collect** » pour que nos lecteurs puissent continuer à lire lorsque nous avons dû fermer la bibliothèque.

Petit à petit la crise s'est éloignée ; nous avons gardé les gestes barrières (masque et gel). Début septembre, le gouvernement nous a imposé la mise en place du contrôle du pass-sanitaire. Nous savons pertinemment que cette action a dérangé quelques lecteurs et nous nous en excusons, mais nous sommes dans l'obligation de l'appliquer. Nous faisons tout notre possible pour rendre agréable l'accès aux livres.

Suite au départ de plusieurs bénévoles pour d'autres horizons, nous avons dû fermer la permanence du vendredi pendant l'été, par manque de « bras ». Nous avons eu le plaisir depuis d'accueillir **Anita, Andréa et Cécile** à qui nous souhaitons la bienvenue. N'hésitez pas à venir rejoindre l'équipe : plus on est de fous, plus on rit !

Le nombre de lecteurs et de livres prêtés augmentent chaque année : nous avons eu 44 nouvelles inscriptions et nous avons prêté en moyenne 250 livres par mois, moitié/moitié livres enfants et livres adultes

Nous comptons **150 lecteurs assidus**, dont 80% sont de sexe féminin, mais chez les enfants nous avons presque autant de garçons que de filles.



Notre but est d'offrir :

Encore plus de livres grâce aux :

- prêts de la Bibliothèque de Saône et Loire (réception deux fois par mois des livres demandés, et échanges plus conséquents tous les 9 mois)
- achats d'environ **150 nouveaux livres par an** grâce au financement des municipalités de Chânes, Chasselas, Leynes et St Vérant. Nous les remercions d'œuvrer pour que la culture soit accessible à tous. Plus récemment St Amour-Bellevue et Pruzilly ont été sollicitées pour participer au financement de la Bibliothèque de l'Arlois.

Nous rappelons que l'inscription et les prêts sont gratuits. Un portage à domicile est possible : il suffit de nous téléphoner aux heures d'ouverture de la bibliothèque, ou de faire une demande par mail.



Nous disposons de romans imprimés en gros caractères pour faciliter la lecture. Des livres en anglais vous attendent également si vous le souhaitez. Nous continuons de développer notre rayon bandes dessinées adultes, grâce auquel nous avons attiré de nouveaux lecteurs.

Des animations

- Les enfants de l'école maternelle de Leynes viennent tous les vendredis en deux groupes de 5 à 6 enfants pour se familiariser avec le lieu et les livres. Nous répondons aux besoins de la maîtresse selon les thèmes abordés à l'école tout au long de l'année.

Nous rappelons que nous sommes au service des autres instituteurs pour leur fournir également des livres liés aux sujets qu'ils abordent.

- La semaine du goût a eu lieu le mercredi 27 Octobre : 17 personnes sont venues goûter les gourmandises salées et sucrées « végétariennes » que les bénévoles avaient cuisinées.



L'animation « Décorations de Noël » a eu lieu le 1er Décembre à la petite école de Leynes : comme chaque année elle a eu un grand succès auprès des enfants et de leurs mamans.

Les bénévoles de la bibliothèque vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année et vous souhaitent surtout une grande envie de lecture.



Bibliothèque de l'Arlois 152 place de la Mairie
71570 Leynes - 03 85 35 14 42 - bibliotheque.delarlois71@orange.fr - <https://leynes-pom.c3rb.org>
Horaires : Mercredi : 15h/18h - Vendredi : 16 h30/ 18h30 - Samedi: 10h30/12h



Le projet de classe pour cette nouvelle année scolaire s'appuie sur le langage oral et l'enrichissement du lexique. Pour mettre les élèves dans des situations de langage, nous créerons des audio livres : les albums étudiés en classe seront racontés et enregistrés par les élèves sous différentes formes (Kamishibai en première période, théâtre de marionnettes, livre de recettes, vidéos d'expériences scientifiques...)

Un journal de bord, tenu chaque mois sous forme de mini-vidéos, sera publié dans l'ENT de la classe.

La cuisine mensuelle reste un excellent vecteur de vocabulaire et d'actions, ainsi que les randonnées hebdomadaires qui nous permettent de préciser le lexique se rapportant à la faune et la flore environnante.

Le partenariat avec la bibliothèque de Leynes mis en place l'année dernière est maintenu et contribue à cet enrichissement.

Dans le cadre du dispositif « Ecole et cinéma », les élèves assisteront à 3 projections durant l'année scolaire.

Deux spectacles à la cave à musique sont également programmés le 14 décembre et le 9 mai.



Enfin, la vie de la classe est disponible en direct sur l'ENT de Leynes, et ce depuis plusieurs années, alimentant l'échange instantané et journalier entre l'école et les familles.

Néanmoins, rien de tout cela ne serait possible sans le soutien jamais démenti, des partenaires : la mairie, les employés communaux, le sou des écoles, le sivom, l'association de la bibliothèque, le corps des pompiers et bien sûr les parents !

Le RPI est l'occasion d'activités communes :

Festival « Barbacane » de musique classique au château de Varennes, le 30 septembre 2021.

Fête de la Science de la PS au CE1, avec des expérimentations début novembre et des défis à réaliser fin novembre, sur le cycle de vie d'une plante et les chaînes alimentaires.

Exercice incendie, le 01 octobre, réalisé conjointement avec les pompiers

Licenciés à l'association « usep du mâconnais », l'ensemble des classes pourra cette année participer à des rencontres sportives avec d'autres écoles du secteur et bénéficier d'intervenants qualifiés et de prêt de matériel .

Atelier cuisine, cette année encore, en partenariat avec la Marmite de l'Echanson, lors de la semaine du goût du 11 au 15 octobre.



Valérie Doné-Noguès



Le petit Mot de vos employés communaux

Mauvaises herbes ; **NON** il ne faut plus dire cela ! INDESIRABLES ; là non plus ça ne se dit plus ! ADVENTICES ; AH ! là, c'est le mot du jour !

Les modes linguistiques changent, les herbes restent...

On nous a inventé pleins d'expressions pour exprimer ce qui reste, (après la suppression des désherbants) pour chacun de nous, des indésirables.

Toutes ces petites herbes qui poussent là où vous ne pourriez espérer faire croître une mâche, une laitue ou autres. **ET OUI !** Elles sont là, inlassables reproductrices, qui chaque jour nous agacent de leur éternelle présence.

Aujourd'hui, il faut bien reconnaître qu'elles font partie de notre univers, que nous devons vivre avec elles au quotidien. Bien sûr, nous ne pouvons, non plus, accepter que notre environnement devienne une FRICHE.

Pour cela, de nos mains ou avec l'aide d'un piochon, d'une raclette, il nous faut sacrifier sur « l'autel » de l'esthétique ces herbes malvenues ; mais cette bataille ne peut se gagner qu'avec les deux modestes soldats que sont « vos serviteurs ».

C'est pourquoi, nous vous invitons à « prendre les armes » et rejoindre notre combat.

COMMENT ? :

Si chacun d'entre nous venait à tirer quelques herbes devant sa demeure quand elles grandissent un peu trop (sans avoir peur de dépasser son territoire).

Si chacun d'entre nous fournit ce petit geste quotidien, hebdomadaire ou mensuel, notre village gardera la beauté, la qualité que tout le monde lui reconnaît.

Nous devons nous habituer à revoir un peu de végétation sauvage au bord des trottoirs, ce n'est pas une fatalité, c'est la nature qui reprend sa place dans notre société, alors vivons avec et « balayons » devant notre porte.

Merci à tous de votre compréhension.

Jacinte et Bruno



Les nouvelles réglementations dans le paysage des collectivités

Depuis le 1er janvier 2017, l'utilisation de produits phytosanitaires dans les lieux ouverts au public est interdite et depuis 2019 pour les jardiniers amateurs. Cette réglementation entre en vigueur dans le cadre de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (La loi Labbé, votée en 2014). Quand on parle de lieux ouverts au public, il s'agit des espaces verts, voiries, trottoirs, cour d'école, place public, forêts et autres promenades... Il faut dire que c'est plutôt une bonne nouvelle pour l'environnement, pour les usagers et pour les opérateurs. Mais pour les collectivités, cela se traduit surtout par l'obligation de trouver de nouvelles méthodes, plus vertes.

La loi sur la transition énergétique à bien changer le paysage économique des collectivités... voire le paysage tout court ! Car quand il n'est plus possible d'utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien d'espaces verts ouverts au public, il faut bien trouver des alternatives...

Mais les recherches de solutions alternatives de désherbage s'avèrent compliquées, nécessitant plus de temps et une adaptation durant lequel les « mauvaises » herbes s'installent provisoirement dans l'espace public.

La gestion différenciée, une alternative plus verte... et plus économique !

La gestion différenciée, consiste à ne pas appliquer les mêmes soins sur l'ensemble d'un espace vert ou d'un territoire, ceci est considérée comme étant la meilleure alternative... en termes de coût pour les collectivités. Pourquoi ? « Les nouvelles méthodes d'entretien des espaces verts, manuelles notamment, demandent beaucoup plus de temps que le traitement aux produits phytosanitaires » et en termes de main d'œuvre, elles coûtent plus chères aux collectivités.

Par exemple, plutôt que de tondre 100 % d'un espace vert, l'idée serait plutôt d'en tondre une partie et de convertir en prairie fauchée ou fleurie naturellement le restant. Ainsi, les collectivités gagnent du temps sur l'entretien de l'espace vert. Ce qui permettra d'allouer du temps à d'autres missions.

Pour que cela fonctionne, il est parfois nécessaire de réaménager les espaces, de repenser la gestion de l'entretien dans son intégralité. L'idée n'est plus simplement de trouver une alternative plus verte aux produits phytosanitaires, mais aussi de revoir la façon dont l'espace est géré. Quelles nouvelles méthodes employer ? Sur quelles parcelles de terrain.

« Il faut couper avec les habitudes qui ont été prises ».



Quelques exemples concrets pour pallier au Zéro produit phytosanitaire.

Aujourd'hui, en plus de la gestion différenciée, de nombreuses alternatives aux produits phytosanitaires existent, pour que chacun puisse être dans les clous de la réglementation sans exploser les budgets. Vous voulez quelques exemples concrets ?

Utiliser de nouvelles méthodes d'entretien...

Différentes méthodes de désherbage le désherbage mécanique avec l'aide de roto file, brosse, balayeuse, les sarclettes ou les binettes. (Travail long, astreignant et difficile physiquement)

On peut recouvrir les sols, en prévention, comme avec le paillage ou de l'enherbement.

Faire appel à l'éco-pâturage, qui consiste à installer des troupeaux d'animaux herbivores dans les espaces verts. Par exemple, les moutons aux abords de la roseau tech.

Quelle aide peuvent apporter les citoyens ?

Pour un maintien de la qualité de vie et de propreté, l'entretien des voies publiques est l'affaire de tous, dans une démarche **ZÉRO** produit phytosanitaire et dans un but aussi de démocratie participative. Nous vous incitons à collaborer à cette modification d'entretien et donc à participer à ce petit geste qui fait que l'entretien ne se limite pas à notre simple espace privatif mais doit aller au-delà de ça propriété : devant son domicile, jusqu'à son propre trottoir, son caniveau etc... pour garantir un bon état sur toute la largeur au droit de sa « parcelle » et en limite de propriété.

Nous comptons sur votre sens civique, votre compréhension et vous remercions à l'avance, car ceci renforcera le soin apporté par nos employé à embellir la commune et à la rendre plus propre. Et cela permettra également de limité les coûts d'entretien de la collectivité à charge des concitoyens.

Dans une démarche ZÉRO produit phytosanitaire, désormais depuis le 1er janvier 2017, l'entretien des voies publiques et de ces abords est l'affaire de tous...





Budget :

Le budget du SIVOM s'équilibre en dépenses et en recettes

- Fonctionnement	665 515,00 €
- Investissement	
Opérations financières :	93 511,00 €
Acquisition de matériel :	160 526,00 €
Travaux de voirie 2020 solde :	24 818,00 €
Travaux de voirie 2021 :	114 769,00 €
Total investissement :	397 917,00 €

Acquisition de matériel :

Pelle à pneus de marque MECALAC 9 MWR en remplacement du tracto.



Travaux de voirie :

Le marché de travaux de voirie 2021 a été attribué par appel d'offre à l'entreprise EUROVIA pour un montant de 95 424,35 Euros TTC. Les prestations de ce marché sont principalement liées à l'entretien des chaussées ou espaces publics, par des réfections en enrobé, en gravillonnage, nécessitant du matériel spécifique.

Travaux réalisés sur les communes :

CHANES : Chemin des Ceps – Route des Vignes pour un total de **7 031,93€ TTC.**

CHASSELAS : Rue du Château – Place du Lavoir pour un total de **31 200,64€ TTC**

LEYNES : Rue du Bois de Fée, Route de la Carrière, Route des Vessats – Route des Magnons, Grand chemin pour un total de **13 265,56€ TTC.**

PRUZILLY : Montée sens unique, Raccord RD - Route de St Amour, Montée des Echelettes pour un total de **17 806,20€ TTC.**

ST-AMOUR BELLEVUE : Impasse de Sathonat, Impasse des Thévenins pour un total de **24 540,25€ TTC.**

ST-VERAND : Route en Besset, route du moulin Paquelet **11 966,56€ TTC.**

Comme chaque année, les employés du SIVOM, en collaboration avec les employés communaux, ont réalisé divers travaux dans les communes.

CHANES

Dépose et repose des décorations de Noël
Entretien de divers chemins, curage de fossés
Béton désactivée devant la poste
Réfection des trottoirs, pose de bordures, réparation de grille et découpe d'enrobés aux Préaux
Création d'un parking.

CHASSELAS

Dépose et repose des décorations de Noël
Réparation d'une grille et d'un mur rue du château
Création d'un massif à l'entrée du village
Réparation d'une grille devant l'église
Entretien de divers chemins, curage de fossés

LEYNES

Dépose et repose des décorations de Noël
Entretien de divers chemins, curage de fossés
Création d'un chemin au chaud'eau
Pose de pavés pour accès aux toilettes
Réparation d'une grille route de la carrière

PRUZILLY

Pose du sapin de Noël sur la place
Entretien de divers chemins, curage de fossés
Création d'un caniveau le long de la rd 469
Pose de bordure chemin du creux de la vigne

ST AMOUR

Pose des sapins de Noël sur la place de l'Eglise et au Plâtre Durand
Entretien de divers chemins, curage de fossés, création de grilles
Création place de parking véhicule place de Durbuy
Création massif place du Plâtre
Pose des mats pour l'exposition photo

ST VERAND

Entretien de divers chemins, curage de fossés
Bouchage de nids de poules sur diverses routes
Curage du bassin d'orage des Chatellets
Préparation avant les enrobés en Besset
Pose des mats pour les noms de rues



Les employés des communes assurent le fauchage et le débroussaillage des routes et chemins. Le SIVOM assure le curage des bassins d'orage.

Accueil périscolaire :

L'accueil des enfants a lieu sur deux sites ; à St Amour Bellevue pour les enfants des écoles de Pruzilly, St Vérand et St Amour Bellevue et à Chânes pour les enfants des écoles de Chasselas, Leynes et Chânes.

Pendant ces temps d'accueil, les activités s'orientent soit par des jeux mis à leurs dispositions par les garderies, les devoirs, de la révision si nécessaire, du repos si l'enfant le souhaite ou bien si la météo le permet de jeux en extérieur. Ces temps de détente se déroulent dans le calme et le respect de l'autre.

A partir de 16h30 les enfants se retrouvent autour d'un goûter, facturé aux familles pour la garderie de Chânes.

La facturation est fractionnée en ½ heures, le prix est modulé en fonction du quotient familial. Une augmentation de 5% est entrée en vigueur au du 1er janvier 2021, à noter que les prix n'avaient pas été révisés depuis 2016.

Garderie ST AMOUR :

50 enfants sont inscrits à l'accueil périscolaire de ST AMOUR. La garderie est placée sous la responsabilité d'Annie CHARVET, assistée de Mme Pauline BELLANCOURT.

La garderie fonctionne de 7h30 à 9h00 et de 16h30 à 18h30 ; les horaires d'entrée et sortie des enfants sont laissés à l'appréciation des parents.

Garderie CHANES :

L'accueil périscolaire de CHANES se fait dans les locaux du restaurant scolaire ; il est placé sous la responsabilité de Nadia TISSIER, assistée de Priscillia AUBLANC.

Cette année, 70 enfants sont inscrits à la garderie.

La garderie fonctionne de 7h30 à 8h35 et de 16h30 à 18h30 ; les horaires d'entrée et sortie des enfants sont laissés à l'appréciation des parents. La facturation se fait par demi-heure en fonction du quotient familial, en supplément le goûter à 0,40€. Le SIVOM gère la facturation ; le prélèvement est fortement conseillé. Après un temps de goûter, les enfants peuvent découvrir des jeux ou faire leurs devoirs pour les plus grands.

Centre de Loisirs Sans Hébergement CLSH :

Par délibération du 24 février 2021, le conseil syndical a décidé de fermer le centre de loisirs.

En effet, celui-ci a perdu de l'attractivité au fil des années et nous accueillons de moins en moins d'enfants.

Un centre de loisirs plus complet existe à LA CHAPELLE DE GUINCHAY.

Transport scolaire :

La compétence « Transports scolaires » est à la charge de Mâconnais-Beaujolais Agglomération. Les marchés de transports arrivant à terme, MBA a lancé une consultation pour leurs renouvellements. C'est l'entreprise MAISONNEUVE qui a été retenue pour les deux circuits du RPI. A noter que MBA a accepté de prendre en charge depuis le mois de septembre 2021, la navette du midi pour le RPI Pruzilly-St Amour-St Vérand ; cette prestation restait à la charge des communes depuis le regroupement du Restaurant Scolaire à St Amour. Le SIVOM remercie MBA pour cette prise en charge. Les accompagnatrices sont rémunérées par le SIVOM.



SIVOM

DE LA VALLEE DE L'ARLOIS

Réfection du toit annexe du bâtiment du SIVOM :

Dans le cadre de l'entretien du patrimoine, le conseil communautaire a décidé d'effectuer la réfection des toits des bâtiments annexes du SIVOM. Grace aux compétences techniques des agents du SIVOM, ces travaux ont été réalisés en régie pour un montant de 13 549,37 € TTC, ce qui a fortement réduit le coût.

Convention avec Mâconnais-Beaujolais Agglomération (MBA) dans le cadre de la Gestion des Eaux Pluviales Urbaines (GEPU) :

Une convention a été signée avec MBA en 2021 pour les réparations urgentes dans le cadre de la GEPU. En effet, pour une prise en charge plus rapide, ce sont les agents du SIVOM qui interviennent sur demande de MBA.

Secrétariat du SIVOM :

Au niveau du pôle administratif, Esther SALES partage son temps de travail hebdomadaire pour 20 heures au SIVOM, 15 heures au secrétariat de mairie de Saint Vérand dans le cadre d'une mise à disposition et 5 heures de mise à disposition auprès des mairies du SIVOM qui en font la demande. Cette dernière prestation s'avère très utile dans le cadre de surcharge ponctuelle, remplacement d'urgence tel qu'un congé de maladie ou bien pour accompagner les nouvelles secrétaires afin de les guider dans la complexité de ce poste.

Les élus délégués au SIVOM, ainsi que l'ensemble du personnel, vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année 2021 et une bonne année 2022.



SIVOM DE LA VALLEE DE L'ARLOIS
1243 Route de Mâcon
71570 PRUZILLY
Tel : 03.85.37.43.39
Portable : 06.22.13.70.90
Mail : sivom.arlois@gmail.com



MBA



Mâconnais-Beaujolais AGGLOMÉRATION

Grand cycle de l'eau : Rien ne disparaît dans vos toilettes !

CE N'EST PAS SORCIER !

RIEN ne disparaît dans vos toilettes !



Régulièrement, MBA intervient sur le réseau d'assainissement collectif pour le débarrasser des objets qui devraient être jetés dans les poubelles d'ordures ménagères résiduelles.

Les canalisations et les pompes de relevages sont encombrées le plus souvent de lingettes, mais aussi de gants, protections, médicaments qui ont un impact sur l'environnement aquatique, demandent des interventions coûteuses et perturbent le fonctionnement des stations d'épuration.

Rappelons que même s'il est précisé sur le paquet que la lingette est biodégradable, celle-ci n'a pas le temps de se détériorer dans les réseaux. Pour éviter tout désagrément, elle doit donc être jetée dans la poubelle.



De boucher vos canalisations



De détériorer votre système sanitaire



D'avoir besoin d'une intervention coûteuse



De polluer l'environnement



Mâconnais-Beaujolais
AGGLOMÉRATION

www.mba-agglo.com



MBA



Mâconnais-Beaujolais AGGLOMÉRATION

Personnes à mobilité réduite : MBA accompagne vos déplacements !

Mâconnais-Beaujolais Agglomération dispose d'un service dédié aux déplacements des personnes à mobilité réduite.

Ce service, qui compte déjà plus de 3 000 usagers par an, s'adresse aux personnes en situation de handicap, aux personnes âgées en perte d'autonomie et aux personnes éprouvant des difficultés temporaires de mobilité, résidant sur le territoire de MBA. Il leur permet d'être accompagnées et transportées en tous points du territoire des 39 communes de l'agglomération, sur inscription et réservation préalables, pour le tarif d'un ticket de bus.

En pratique, l'utilisateur doit réserver une date, une heure et un lieu de rendez-vous sur simple appel téléphonique et s'acquitter de son titre de transport.

Un accompagnant vient alors le chercher à l'heure et au lieu convenus, pour le conduire à la destination de son choix à bord d'un véhicule adapté. Il peut même l'aider à porter des menus objets ou quelques courses. Des déplacements groupés ou avec accompagnants sont possibles, sous réserve de places disponibles.

La procédure à suivre pour bénéficier de ce service est décrite ci-dessous :



COMMENT ACTIVER LE DISPOSITIF DE MOBILITÉ POUR TOUS ?

1 Vous rendre
À LA MAIRIE OU AU
CCAS DE LA COMMUNE



- Justificatif d'identité,
- Justificatif de domicile

- Carte d'invalidité ou justificatif de droit PCH, ACTP ou APA
- Pour une mobilité réduite temporaire, certificat médical

2 Vous rendre
À LA BOUTIQUE
TRÉMA



7 Rue Maillet à Mâcon, sur le site de l'activation déléguée
par la commune et d'une pièce d'identité

3 téléphoner
N° vert **0800 35 00 34**
LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 17H00



Le service assuré
toute l'année,
DU LUNDI AU SAMEDI
DE 8H00 À 18H00*

*RÉSERVATION DU TRAJET LE PLUS TÔT POSSIBLE ET AU PLUS TARD 48H À L'AVANCE, SERVICE SOUSIS À DISPONIBILITÉ.

www.trema-bus.fr



MÉMO TRI

NATURELLEMENT, JE TRIE !

Tous les emballages qui se trient se mettent dans les contenants SANS SAC

COLONNE JAUNE



INUTILE DE LAVER

Bouteilles et flacons dévissables
en plastique, briques
alimentaires, emballages
métalliques, cartonnets



TOUT DÉPÔT AU PIED DES CONTENEURS
EST FORMELLEMENT INTERDIT,
IL CONSTITUE UN DÉPÔT SAUVAGE.

COLONNE BLEUE



MÊME SOUILLÉS

Papiers
(journaux, cahiers, livres, enveloppes,
courriers, imprimés publicitaires...)



PENSEZ À DEMANDER UN STOP PUB POUR
RÉDUIRE VOS DÉCHETS PAPIER.

COLONNE VERTE



INUTILE DE LAVER

Bouteilles, pots et
bocaux en verre

SONT REFUSÉS Ampoules, miroirs,
vases, saladiers,
vaisselle, ...



LE VERRE DE VAISSELLE CASSÉ
DOIT ÊTRE JETÉ DANS LE SAC
D'ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

ZONE
SUD

DÉCHET TRIÉ, DÉCHET RECYCLÉ

Chaintré, Chânes, La Chapelle-de-Guinchay, Chasselas, Crêches-sur-Saône, Leynes, Pruzilly,
Romanèche-Thorins, Saint-Amour-Belleuve, Saint-Symphorien-d'Annelles, Saint-Vérand, Varennes-lès-Mâcon, Vinzelles.

Consignes valables jusqu'au 31 décembre 2022

MÂCONNAIS BEAUJOLAIS AGGLOMÉRATION
Direction des déchets ménagers et assimilés

124 rue du Grand Pré - ZAC de Sennecé-lès-Mâcon - 71000 MÂCON
environnement@mb-agglo.com ou 03 85 38 44 39



ADMR

L'ADMR de CRÊCHES SUR SAÔNE



pour tous, toute la vie, partout

Elle propose des services dans les communes environnantes :

**Chaintré- Chânes- Chasselas- Crêches sur Saône – Leynes
Loché - Varennes les Mâcon –Vinzelles – Pruzilly – Saint Amour- Saint Vérand.**

Environ 21 salariés interviennent au domicile de près de 180 bénéficiaires pour les aider dans les actes essentiels de la vie quotidienne (aide au ménage, aide à la toilette, ...). L'association aide tous les publics (personne âgée, personne handicapée, famille avec ou sans enfants, personne malade).

Le personnel bénéficie chaque année de formation, afin d'être au plus près des besoins des personnes fragiles, et ainsi dispenser une aide appropriée à chacun (certaines interventions ont lieu du lundi au dimanche).

L'Association ADMR de Crêches sur Saône est dirigée par un Conseil d'Administration et représentée par un bureau. Une vingtaine de bénévoles donnent de leur temps pour assurer les permanences, le suivi des dossiers et les visites auprès des bénéficiaires.

Parmi les services proposés, le portage des repas rencontre un succès croissant. L'ADMR finance la location d'une camionnette réfrigérée pour réaliser les tournées, trois fois par semaine, afin d'apporter les plateaux-repas au domicile des bénéficiaires.

La situation sanitaire qui s'est prolongée en 2021 a contraint l'ADMR à reporter des activités : ainsi, pour la deuxième année consécutive, l'après-midi récréative à destination des personnes aidées n'a pas eu lieu et est reportée en 2022. De même, la journée détente pour les salariés et les bénévoles, a dû être annulée en juin.

L'Association ADMR de Crêches sur Saône a cependant maintenu « l'opération choucroute » en proposant à la vente le dernier dimanche du mois d'octobre, une choucroute préparée par un traiteur local « Mille et Une Saveurs ». Celle-ci est distribuée au local de l'Association dans une ambiance conviviale, mais peut être livrée à la demande des bénéficiaires.

L'Association lance un appel auprès des habitants pour favoriser le recrutement du personnel. Les CV et les lettres de motivation sont à adresser à la Maison des Services, à Crêches. La profession d'aide à domicile demande des qualités techniques, mais aussi et surtout humaines, pour intervenir auprès de personnes en difficulté ou démunies, de bien vivre chez elles. Ce métier qui a été revalorisé au 1er octobre, mérite toute l'attention des autorités pour garantir le lien social entre les générations.

ADMR – Maison des Services

34, route d'Arciat – 71680 CRÊCHES SUR SAÔNE

Tél. : 03 85 36 52 07 Courriel : info.creches@admr.org

Le bureau de l'Association est ouvert au public du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et l'après-midi sur rendez-vous. Un répondeur téléphonique est à disposition en dehors de ces horaires pour répondre à des situations d'urgence, d'hospitalisation, de retour de soins, d'arrêts de travail ...

Comme chaque fin d'année, l'ADMR propose un calendrier avant les fêtes et remercie les habitants du secteur pour leur accueil et leur générosité.



ASSOCIATION ADMR DE CRÊCHES SUR SAÔNE

Maison de Santé - 50, rue de la Brancionne - 71680 CRECHES SUR SAONE - tél : 03.85.37.46.31 adhérente à l'Union Nationale ADMR association loi 1901 regroupant 3200 associations locales titulaires de l'agrément qualité délivré par le Ministère chargé des Affaires Sociales et de l'Emploi, membre de l'UNAF, de l'UNIOPS et de l'AESAD.



pour tous, toute la vie, partout



Le Service de Soins Infirmiers A Domicile du Mâconnais Sud est une association loi 1901, créée le 27 juillet 1992, adhérent à la fédération ADMR de Saône et Loire.

Le SSIAD intervient sur 28 communes dont votre commune et a une capacité de 39 patients maximum.

Afin d'apporter une réponse personnalisée aux patients, une équipe de 9 aides-soignantes se relaie 7 jours sur 7 avec l'appui d'une infirmière et d'une infirmière coordinatrice.

Dans le but de contribuer au maintien à domicile, le SSIAD a pour mission d'assurer les soins d'hygiène et de confort ainsi que certains soins infirmiers techniques.

La prise en charge des patients n'est possible que si elle répond aux critères cumulatifs, définis par l'Agence Régionale de Santé.

Sur prescription médicale et dans la limite des places autorisées, sont ainsi admises en SSIAD :
Les personnes âgées de 60 ans et plus, malades ou dépendantes (Une priorité sera portée sur les personnes isolées et en GIR 1 ou GIR 2.)

Les personnes adultes de moins de 60 ans en situation de handicap

Une inscription sur la liste d'attente est nécessaire, et sera validée par une évaluation à domicile réalisée par l'infirmière afin de déterminer le degré de dépendance, les attentes et les besoins de la personne.

Le SSIAD travaille en partenariat avec les infirmiers libéraux, les services d'aides à domicile, le Resoval, la Maison Locale d'Autonomie, les résidences autonomie, l'école d'infirmiers et d'aides-soignants, l'HAD, la Maison de Santé de Crèches sur Saône ...

Contact pour plus de renseignements :

Amandine LAPALUS

Infirmière Coordinatrice

50, rue de la Brancionne

71 680 CRECHES SUR SAONE

03.85.37.46.31

ssiad.creches@orange.fr



ASSOCIATION ADMR DU SSIAD DU MACONNAIS SUD

Maison de Santé - 50, rue de la Brancionne - 71680 CRECHES SUR SAONE - tél : 03.85.37.46.31

adhérente à l'Union Nationale ADMR association loi 1901 regroupant 3200 associations locales titulaires de l'agrément qualité délivré par le Ministère chargé des Affaires Sociales et de l'Emploi, membre de l'UNAF, de l'UNIOPS et de l'AESAD

La mise en place du réseau France services fait écho aux volontés du Gouvernement de rapprocher le service public des usagers.

Piloté par le ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales via l'Agence nationale de la Cohésion des territoires, le réseau des structures labellisées « France services » se compose de 1 745 guichets uniques de proximité regroupant sur leurs sites plusieurs administrations.

Santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique : à moins de 30 minutes de chez vous, les agents France Services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique.

L'objectif est de proposer une offre élargie de service au public, au plus près des territoires, en particulier dans les zones rurales et les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

NOS PARTENAIRES



pôle emploi



Les services du quotidien à côté de chez vous.

Un service personnalisé d'accompagnement à moins de 30 minutes de chez vous, sur rendez-vous.

.....
Ordinateurs avec accès internet et scanner en libre-service.

Séverine BONIN
À VOTRE ÉCOUTE



Espace " Bulle de Vie"
5, place de l'église
71570 LA CHAPELLE DE GUINCHAY
03.85.36.70.50
bulledevie@lachapelledeguinchay.fr



Votre agent France Services:

Mme Séverine BONIN

☎ 03 58 19 02 08

✉ franceservices@lachapelledeguinchay.fr



ASSOCIATION DES CONJOINTS

Face au Veuvage Ensemble Continuons

Secteur Mâcon / Cluny

Celle-ci présente dans votre secteur permet de réunir les personnes veuves, veufs, seules, afin de les sortir de la solitude, les écouter, les rencontrer ...

En raison de l'épidémie du Covid, notre association a dû arrêter ses rencontres jusqu'à fin août.

En septembre nous avons commencé par :

- un voyage en Bretagne de 6 jours vers les baires de Quiberon
- samedi 9 octobre rencontre amitié à Gibles (petite marche, resto, jeux divers, pétanque).
- initiation à l'informatique les mardis matins de 9h à 12h , salle de la mairie à Gibles, pour tout public.
- initiation de la danse en ligne les jeudis soirs de 17h à 20h30 salle foyer à Gibles.
- fin novembre visite guidée et restaurant à Saint-Christophe en Brionnais.
- samedi 4 décembre sortie en bus, spectacle Cirque de Moscou à Lyon
- en décembre un après-midi «journée d'amitié» (petit loto avec les autres sections).

Venez nous retrouver et faire de nouvelles connaissances ...

Nous espérons de nouvelles rencontres en 2022 + un voyage....

Une adhésion est demandé une fois par an (25€).

Pour tout renseignement :

Mme COPIER Jocelyne - 19 Route de Montmelard - 71800 Gibles

Tel : 03 85 84 52 05 / 06 75 64 04 09

Mail : asso-conjoints@laposte.net

Notre association vous souhaite une bonne année 2022.



La Sainte Barbe est passée et Noël se profile. Cette période nous amène à se retourner vers 2021 et en faire le bilan : une année active puisque à ce jour où j'écris ces quelques lignes, nous avons effectué 38 interventions.

De tradition populaire, on nous nomme souvent « soldats du feu ». Mais aujourd'hui, nos missions sont diverses et réclament donc diversité de techniques et de compétences.

Aussi, cette année, plusieurs pompiers ont été formés en incendie et en secours à la personne. Avec application, implication, sérieux, puisque à l'issue de ce stage, sont sortis parmi les pompiers, un Major et un second de promotion.

Après s'être tourné vers 2021, regardons à présent vers 2022 avec le renouvellement de l'équipe, des nouveaux arrivants, un nouveau chef de corps pour l'opérationnel et un nouveau bureau de l'Amicale (président, trésorier et secrétaire).



Notre équipe est jeune, dynamique, motivée, courageuse, dévouée !

Nous voulons la renforcer et le recrutement est ouvert aux personnes désireuses de porter secours et surtout découvrir la force d'une équipe dans le respect et l'altruisme : ces valeurs qui font notre éthique.

C'est pourquoi, même si nous vivons des temps difficiles dûs à la crise sanitaire, nous demeurons confiants et formulons tous nos meilleurs vœux pour 2022 et vive notre forte et solide solidarité !

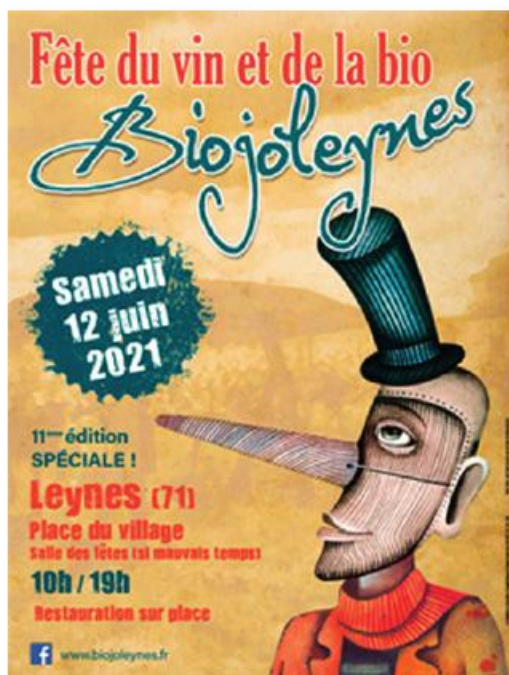
Le Chef de corps





BIOJOLEYNES

La 11^{ème} édition de la Biojoleynes, salon des vins naturels et biologiques a eu lieu le samedi 12 juin 2021. Compte tenu du contexte sanitaire, le format de l'évènement a été réinventé. Sous un beau soleil d'été, les vigneron ont eu le plaisir d'accueillir les visiteurs à l'ombre des magnifiques platanes de la place de Leynes, mise à disposition par la commune. Une nouvelle fois, l'affluence était au rendez vous. Plus de 500 personnes ont pu apprécier les vins d'une vingtaine de producteurs bio du beaujolais dans la bonne humeur et la convivialité tout en profitant d'une restauration sur place, proposée par le restaurant "La marmite de l'échanson". L'équipe organisatrice remercie chaleureusement les dégustateurs ainsi que l'ensemble des partenaires et des vigneron participants et ne peut que vous donner rendez-vous à l'année prochaine.





AÎNÉS DE LEYNES ET SAINT-VÉRAND

Créé en 1981, le club de la Treille d'Argent développe depuis 40 ans le lien social en faveur des retraités dans les communes de LEYNES et SAINT VERAND, en organisant différentes activités de loisirs et actions de solidarité.

Depuis l'arrêt d'activité du club des aînés de Chasselas en 2018, nous accueillons également avec grand plaisir les membres de ce club qui ont bien voulu nous rejoindre.

Cependant, les mesures sanitaires prises depuis la mi-mars 2020 suite au développement de la pandémie de la Covid-19 nous ont malheureusement contraints à mettre en sommeil le fonctionnement du club, comme toutes les associations dont les activités consistent principalement à réunir leurs membres.

Cette triste période de 18 mois qui a fortement distendu les liens sociaux, aura été bien difficile à vivre pour tout un chacun. Grâce à la vaccination, l'espoir de renouer avec la convivialité de nos rencontres est enfin revenu il y a quelques mois.

Nous avons ainsi pu organiser le 9 septembre 2021 une réunion de retrouvailles à la salle des fêtes de Saint Vérand, à laquelle ont participé une cinquantaine d'adhérents munis de leur passe-sanitaire.

Les réunions régulières qui se tiennent les 1ers et 3èmes jeudis après midi de chaque mois (jeux de cartes, scrabble, jeux de société, pétanque et ballade si le temps le permet) ont également repris depuis septembre dernier.



Le 16 novembre, 53 convives ont pu apprécier un succulent repas préparé et servi par les élèves au lycée hôtelier Alexandre Dumaïne à Mâcon.

Enfin, la municipalité de Saint Vérand a renoué à la mi-décembre avec son invitation aux membres du club à un goûter de Noël toujours très prisé, au cours duquel sont fêtés les décennies.

Nous espérons que l'année 2022 nous permettra de reprendre la totalité de nos activités, notamment les sorties d'une journée, le séjour d'une semaine en juin dans un village-vacances du littoral que nous avons dû annuler en 2020 et 2021.

Nous voudrions également pouvoir organiser en novembre 2022 notre traditionnel loto qui n'a pas eu lieu pendant 2 ans, alors qu'il constitue le principal apport financier du club.

Nous espérons aussi que de nouveaux adhérents viendront nous rejoindre, parmi les retraités récents ou prochains afin de pérenniser les actions du club, en lui apportant du dynamisme et des idées nouvelles.

Vous vous faites peut être des idées fausses sur l'ambiance d'un club des aînés. N'hésitez pas à me contacter ou à en parler avec des membres de l'association.

Vous pouvez également assister sans engagement à la prochaine assemblée générale du club qui se tiendra le jeudi 13 janvier 2022 à 10 h 30 à la salle polyvalente de Leynes ou bien encore pousser la porte de la salle de réunions lors d'une rencontre du club les 1ers et 3èmes jeudis du mois. Vous y serez les bienvenus.

Je vous souhaite une bonne année 2022 pleine d'espoir de retrouver une vie normale.

La présidente : *Françoise Crevet*



Comité de Jumelage

Le temps, l'espace nous séparent de peu, mais pire encore, depuis deux années déjà le Covid nous tiens éloigné de nos cousins «Suisse». Malgré tout il faudra patienter et espérer qu'enfin nous nous retrouvions.

Il nous faut être confiant en l'avenir et construire en nous les futures rencontres qui rassembleront nos deux communes.

En revanche gardons en souvenirs tous ces moments exceptionnels qui nous ont réunis.

Préparons ensemble l'avenir : l'amitié, le partage, tout ce bonheur retrouvé.

Préparez vos bagages ! Nous irons tous à La Brévine



P'TIT SALÉ



Soirée Petit Salé le 27 Novembre





COMITÉ DES FÊTES

Après une année 2020 blanche (pas de recettes, mais des dépenses), en 2021 le Comité des Fêtes est heureux d'avoir pu organiser le repas champêtre du 14 juillet.

164 convives ont répondu présents à notre manifestation, qui s'est déroulée dans une ambiance festive enfin retrouvée.

Malgré la météo incertaine qui nous a obligés à nous replier dans la salle des fêtes pour le repas, une accalmie bienvenue a rendu possible un feu d'artifice qui a été très apprécié.

La mise en place par la commune du Petit Marché Leynois nous a permis à deux reprises de tenir la buvette. Nous remercions le conseil municipal de cette heureuse initiative.

Nous avons renouvelé nos petits présents aux anciens lors du repas du CCAS.



Retraite aux flambeaux

Huitres

Les enfants ont comme d'habitude répondu présents pour la retraite au flambeau du 8 décembre à travers le village. A cette occasion les villageois se sont retrouvés devant un mâchon offert par le Comité des Fêtes.

Avec beaucoup d'optimisme nous avons programmé nos manifestations 2022 :

mardi 8 mars : Assemblée Générale

dimanche 13 mars : loto

jeudi 26 mai : Farfouille

samedi 9 juillet : repas champêtre + feu d'artifice

samedi 5 novembre : potée

jeudi 8 décembre : retraite au flambeau

Le Comité des Fêtes manque toujours de bénévoles. N'hésitez pas à nous rejoindre ... ambiance de ouf garantie !

L'ensemble des bénévoles du comité vous souhaite une très bonne année 2022, la plus festive possible.



Trois ans après la reprise de l'association des sports de Leynes (Étoile Sportive de l'Arlois) il est temps de remercier le bureau pour ses bons et loyaux services et de faire le bilan :

Nombre d'heures de traçage des lignes au scotch : **5k**

Nombre d'heures de recherche de la clé du local de sports : **4k**

Nombre d'heures pour reprendre le compte bancaire : **20k**

Nombre d'heures passer à la préfecture : **5k**

Nombre de réunions : **2**

Nombre d'heures de sport passer sur le terrain : **2k**

Nombre d'heures de sport anéanti par la Covid : **2 ans**

Nombre d'adhérents 1 mois avant l'épidémie : **38**

Devant ce brillant bilan et face au manque de temps dû à l'épidémie de naissances au sein de l'équipe actuelle, nous proposons de passer la main et notre expérience pour l'élection d'un nouveau bureau afin de rendre enfin vivante l'association !

A vos candidatures (avis aux nouveaux arrivants)

L'équipe de l'ESA

association.esa.leynes@gmail.com





Les Amis de Bacchus

Pour le deuxième anniversaire de notre Saint-Vincent des Amis de Bacchus, le Covid a eu raison de nous ! Comme pour beaucoup d'autres associations, nous n'avons pu réitérer notre belle fête que nous avons réussi en 2020 grâce à vous tous.

En cette fin d'année 2021, nous avons recommencés à nous réunir afin de relancer la dynamique autour de la Saint-Vincent, qui avait séduit plus de 350 visiteurs la première année. Nous espérons simplement que cette fête autour de la viticulture, de nos terroirs et de nos magnifiques villages de Chasselas, Leynes et Saint-Vérand puisse avoir lieu le samedi 5 février 2022 à la salle des fêtes de Leynes. D'ores et déjà, nous travaillons sur ce projet, viticulteurs, œnologues, amoureux du vin et de nos terroirs, sur la préparation de cette journée, pour qu'elle redevienne une réussite.



Au menu de cette journée

Dégustation des différentes Appellations produites sur nos villages (**Beaujolais Blanc, Bourgogne Blanc et Saint-Véran pour les Blancs, Crémant de Bourgogne, Beaujolais Villages et différents Crus du Beaujolais pour les rouges**).

Différents stands de restaurations sur toute la journée.

Exposition des différents artistes de nos villages qui le souhaitent

Tombola avec différents Vins des producteurs à gagner

Concert avec plusieurs groupes de musique sur toute la journée

Animations pour les enfants

Cette journée est un moment de partage entre nous viticulteurs, mais également l'occasion de vous faire découvrir notre métier à travers notre passion. Cela nous permet également d'échanger avec vous sur nos pratiques viticoles, sur la philosophie de chaque producteur pour comprendre notre travail tout au long de l'année. Nous avons voulu que chaque viticulteur soit représenté au même niveau.

Tous les producteurs sont présents le jour de la manifestation pour parler de ses vins, de son travail, de sa passion et de son amour de la terre. Notre association est basée sur la convivialité et le respect de chacun quelque soit nos idées.

Nous tenons à remercier tous les passionnés bénévoles, nos sponsors qui nous font confiance ainsi que les mairies de Chasselas, Leynes et Saint-Vérand.

Chaque jour est unique, chaque année est une promesse de bonheur et de découvertes. Nous vous souhaitons une belle année 2022 pleine de bonheur et surtout la santé dans ce contexte très compliqué.

Pour les Amis de Bacchus,

Gaël Martin



Le Cru Saint Veran

L'appellation Saint-Véran a 50 ans !

Après avoir obtenu son classement en appellation d'origine contrôlée en 1971, l'appellation Saint-Véran célébrait ses 50 ans en 2021. Les conditions sanitaires ne permettant pas l'organisation d'une manifestation digne de ce nom, les festivités ont commencé en ligne avec une belle collaboration avec l'humoriste Sellig (vidéos à retrouver sur les réseaux sociaux du Cru).

Mais il n'en sera pas de même pour 2022 !

En effet, les producteurs de l'appellation prévoient un événement aux beaux jours pour fêter ce 1/2 siècle sur le Villages de Saint-Vérand au Château de la Balmondrière !

D'ici-là, rien n'empêche de célébrer cet anniversaire avec de jolis flacons de l'appellation !

* L'appellation Saint-Véran en quelques chiffres :

Un vin blanc sec issu à 100 % du cépage Chardonnay

- 740 hectares exploités en 2020

- 46 000 hl produits en 2020

- 7 communes de production : Chânes, Chasselas, Davayé, Leynes, Prissé, Saint-Vérand et Solutré-Pouilly.

- Environ 250 producteurs sur l'appellation dont plus de 170 caves particulières

* 5 caves coopératives :

La Cave de Charnay-lès-Mâcon,

La Cave des Grands Crus Blancs,

La Cave de Juliéna-Chaintré,

Les Vignerons d'Igé,

Les Vignerons des Terres Secrètes

à Prissé.



Union des Producteurs du Cru Saint-Véran ODG

Saint-Véran 389 avenue Maréchal de Lattre

de Tassigny 71000 Mâcon -Tél : 03 85 35 85 07

Mail : contact@saint-veran-bourgogne.com

Site Internet : www.saint-veran-bourgogne.com



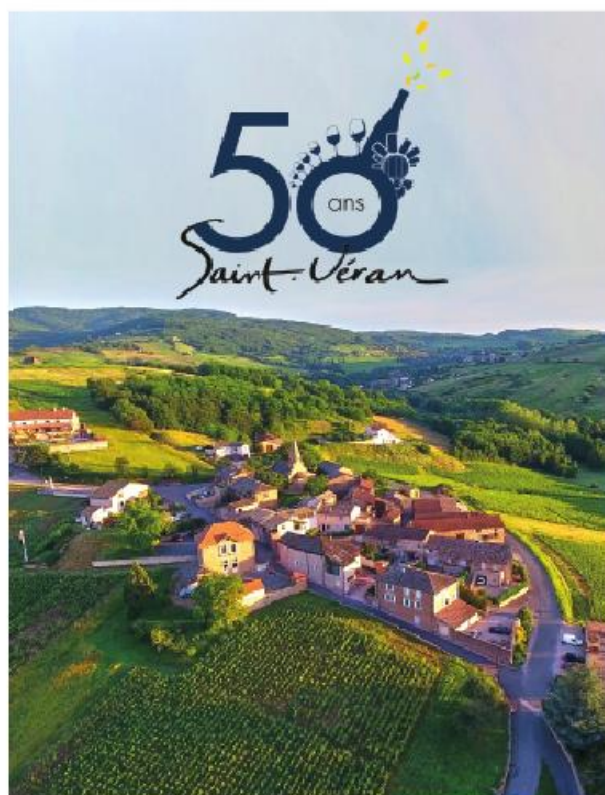
www.saint-veran-bourgogne.com



AOC Saint-Véran



@aocsaintveran





Restaurant scolaire intercommunal Chânes - Chasselas - Leynes

Cette année encore le restaurant scolaire remporte « un grand succès ».

En effet, le restaurant scolaire intercommunal accueille 102 enfants pour 73 familles. Nadia Tissier aux fourneaux prépare en moyenne 85 repas par jour. L'équipe encadrante se compose de Maria Balandras, Patricia Rodriguez, Annie Chervet et Priscillia Aublanc.

Cette association ne pourrait exister et permettre à nos enfants de bénéficier d'une cuisine « maison » sans l'aide des trois municipalités et des parents bénévoles. En effet, les communes mettent à disposition les locaux, l'électricité. Le Sivom prend en charge les frais de gestion.

L'équipe de parents bénévoles organise tout au long de l'année des manifestations pour équilibrer les comptes et réduire le prix du repas.

En 2021 la majorité de nos manifestations ont été des ventes à distance. Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui ont passé commande pour nous soutenir.



Nous allons reprendre les manifestations « physiques » cette année, toujours en tenant compte des restrictions gouvernementales imposées. Nous allons débiter l'année avec notre soirée de Noël qui aura lieu vendredi 17 décembre à la salle des fêtes de Chânes. Nous proposerons des produits de fête, sur place et à emporter. Une vente de pizzas et bières aura lieu le 11 février. Après 2 ans d'annulation nous espérons pouvoir organiser à nouveau notre traditionnel Carnaval le 5 mars 2022. Nous participerons également à la buvette du petit marché semi-nocturne de Leynes, ainsi qu'à Festichânes le 1er weekend de juillet.

Vous pouvez suivre nos actualités et les bonnes recettes de Nadia sur notre page Facebook Cantine de Chânes- Leynes- Chasselas.

Les parents bénévoles forment une équipe active, conviviale et nous passons d'agréables moments ! Nous remercions toutes les personnes, parents, enfants qui participent à nos manifestations, ainsi que les communes pour leur soutien moral et subventionnel.

A tous, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'années 2021 et une très bonne année 2022.

L'équipe du Restaurant Scolaire



Le sou des écoles

Le sou des Ecoles est une association, qui existe depuis 4 ans, permettant de financer les projets des différentes classes des écoles du Rpi, Leynes Chanes Chasselas, et œuvrant pour le bien être et le plaisir des enfants, seulement composé de parents bénévoles.

Après une année 2020 calme en manifestations et en sorties scolaires, le Sou des Ecoles s'est adapté et a réussi à proposer quelques évènements:

Au mois de mars, avec l'aide de la commune, nous avons rallumé le four à pain et réalisé une vente de tartes et de pains cuits au feu de bois. La Printa' Leynes a été décalée au mois de juin pour des raisons sanitaires. Puis, nous avons tenu la buvette du P'tit Marché Leynois au mois de septembre. Enfin, nous finissons l'année avec notre traditionnelle vente de Noël. Toute l'équipe du Sou des Ecoles est ravie de retrouver une vie associative à peu près normale...



Grâce aux bénévoles, les enfants du RPI ont pu participer à des ateliers de découverte des coléoptères et de coccinelles; découvrir l'escrime; assister à des spectacles de la Cave à Musique et du Théâtre de Mâcon; visiter le musée de la Roche de Solutré, les châteaux de Cormatin et Brancion, le musée des Confluences à Lyon et le Parc de la Tête D'Or; accueillir la Ferme Vagabonde; s'initier à l'équitation avec la Poneys Club de Cenves...

NOTRE CALENDRIER 2022

- La randonnée Printa' Leynes le 20/03
- Kermesse 25/06 à Chasselas
- Assemblée Générale 22/09 à Leynes
- Soirée des familles - date à définir - à Leynes
- Vente de Noël 10/12, distribution à Chanes.

Nous sommes également prêts à tenir de nouveau la buvette du P'tit Marché de Leynes. L'équipe actuelle, dynamique et motivée, a besoin de se renouveler. En effet, des parents, n'ayant plus d'enfants à l'école du RPI, sont partis et il est nécessaire que d'autres personnes prennent le relais. Ceci afin de pérenniser les actions mises en place. Le sou souhaite une belle année 2022 à tous."



lesoudesecoleslcc@gmail.com guerrinvirginie@gmail.com



Cette année était très riche en émotions.

Nous avons aidé 14 enfants et reverser des fonds à la recherche pédiatrique de l'INSERM de Bordeaux et l'INSERM de Lyon Léon Berard

Grace à vos dons, à votre dévouement et votre sensibilité.

Nous tenons à vous en remercier

Claire FOREST Marine COCCO et Géraldine COGGIO



Nous vous donnons rendez-vous

- le vendredi **14 janvier 2022** à la petite salle de leynes pour notre assemblée générale à 19 h30
- le dimanche **5 juin 2022** Trail pour Emma départ sur la place
- le vendredi **2 septembre 2022** pour la buvette au P'ti marche Leynois.
- Le dimanche **11 septembre 2022** pour septembre en or : Marche départ sur la place.



Association pour Emma

www.pour-Emma.fr

Union des chasseurs Leynes, Chasselas, Saint-Vérand

La saison 2020-2021 aura été très particulière même pour les chasseurs en raison des confinements, des périodes de chasse réduites et des mesures sanitaires imposées très strictes.

Le nombre de chasseurs reste stable, ainsi que les cheptels lièvres, chevreuils, et sangliers. En revanche, les nuisibles sont en forte hausse.

D'un point de vue chasse, la saison a été bonne avec 4 sangliers et 13 chevreuils prélevés ainsi que de nombreux renards. Ce bilan reste très positif d'autant que les contraintes liées à l'épidémie ont amputé le temps de chasse de moitié.

Cette année encore, nous organiserons notre traditionnelle soirée « saucisson beaujolais » qui aura lieu le samedi 19 Février 2022 ainsi que notre banquet annuel début avril.



Enfin, nous tenons à remercier tous les propriétaires qui ont la gentillesse de nous laisser profiter de notre passion en pratiquant sur leurs terres.

Les chasseurs de la société de chasse de Leynes, Chasselas et Saint-Vérand vous présentent ainsi qu'à vos proches, leurs plus sincères vœux de très bonne et très heureuse année 2022.

Pour les chasseurs

Grégory Loup



CENVES LEYNES CHASSELAS SAINT-VÉRAND FUISSÉ DAVAYÉ VERGISSON SOLUTRÉ-POUILLY

A l'image de 2020, l'année 2021 a été marquée par une certaine morosité puisque Villages en Vie a dû renoncer à l'organisation de la plupart de ses manifestations.

Après l'annulation de : 3 balades thématiques, La nuit des étoiles, une conférence sur les Perturbateurs endocriniens, et le Week End des Créateurs, notre programme s'est concentré sur :

UN CONCERT DESSINE le 3 juillet - UNE CONFERENCE et UN CONCERT DE MUSIQUE IRLANDAISE le 4 septembre.



Devant les incertitudes liées au Covid, nous avons opté pour le plein air, dans la cour du château du clos à Pouilly, à une heure tardive qu'exigeait la vidéo, invitant le public à se retrouver pour une soirée d'été respirante et inspirante sous les étoiles....

Les caprices de la météo en ont décidé autrement et c'est dans la salle polyvalente de Fuissé qu'une cinquantaine de personnes s'est réunie pour « TRACER LA ROUTE » avec François Gaillard et Marie Bobin couple de sympathiques baroudeurs qui ont accordé leurs talents pour un concert coloré aux accents voyageurs.

Sur scène, Marie a dessiné et improvisé des illustrations en direct retransmises sur grand écran, tandis que François, s'accompagnant à l'accordéon, a chanté les chansons qu'il a écrites. Le tout sur le thème du voyage.

La pertinence des paroles posées sur le souffle de l'accordéon, la fluidité du trait de couleur, dans une ambiance humoristique, ont permis aux spectateurs derrière leur masque, de s'évader pendant une heure et quart. Certains sont repartis avec un dessin, manière de ne pas oublier cette soirée de retrouvailles joyeuse et douce et de rêver peut-être de voyages !

LES CHANTIERS « VIEILLES PIERRES »

Une nouvelle fois les bénévoles de Villages en vie ont nettoyé la Ruelle du bas à Solutré Pouilly envahie par la végétation et ont entrepris de restaurer les murets de pierre qui l'entourent.



COMMISSION PATRIMOINE

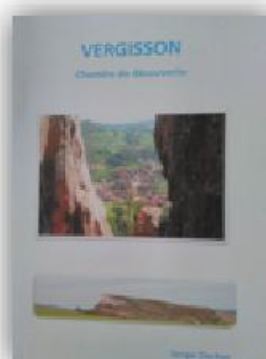
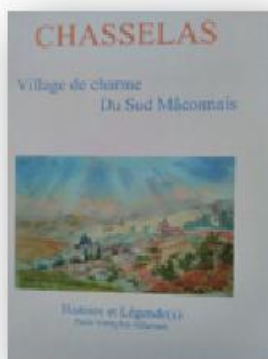
La commission patrimoine a continué son activité, action facilitée dans cette période de crise sanitaire par la nature des travaux qui est essentiellement individuelle. En effet trois personnes, Paule Vermylen, Serge Dachet et Annick Bourdon se consacrent à l'écriture de trois ouvrages sur leur village, respectivement Chasselas, Vergisson et Solutré-Pouilly. Ces ouvrages permettront de découvrir l'histoire, le très riche patrimoine, ou la vie quotidienne des habitants sous différentes époques.



Chasselas, à mi-parcours du siècle dernier semblait ne pas avoir d'existence au-delà du périmètre cantonal, et encore ! Unité négligeable on omet volontiers de le mentionner...J'éprouvais le besoin de réparer cette injustice. Je me devais de remonter aux sources de ses origines, retrouver ce qu'avait été son histoire et lui donner sa place...» Paule Vermylen-Milamant

Cet exceptionnel ouvrage, riche de l'histoire de Chasselas à travers les âges et de la vie des habitants, sera mis en vente au mois de Janvier 2022, n'hésitez pas à réserver ce livre auprès de son auteure Paule Vermylen ou de Annick Bourdon.

Article : Annick Bourdon



Les deux autres livres consacrés à Vergisson et Solutré seront publiés au cours de l'année 2022. [Couvertures provisoires]

ANNEE 2022

Le programme n'est pas encore défini. Quoiqu'il en soit, 2022 sera une année de renouveau avec une équipe dirigeante restructurée qui vous proposera, dans une ambiance sanitaire espérons le, plus sereine, des activités fondées sur les valeurs primordiales : le Patrimoine et la Nature, véritables clés de voute de notre association.

Alors, si vous vous intéressez à l'histoire de votre village, si vous aimez la Nature, si vous appréciez l'Art et la Culture, venez nous rejoindre pour des moments conviviaux à Villages en Vie.

N'hésitez pas à assister à notre assemblée générale le vendredi 28 janvier 2022 18h salle polyvalente de Fuissé vous serez les bien venus.

Annette Chevaux Présidente



**RESTAURANT LA MARMITE
DE L'ÉCHANSON**
164 Place de la Mairie
03 85 51 73 14



Concerts d'été



BOULANGERIE
M et Mme Gaudin - Lieu-dit Le Bourg
03 85 35 13 63



LA FERME DES P'TIS BILOUNES
Tous les vendredis matin devant la boulangerie
06 16 29 27 20

Les nouveaux commerçants

Nous avons le plaisir depuis déjà quelques semaines d'accueillir sur notre place des commerçants ambulants.

Le Food-Truck des **Poulettes Pompettes** qui vient tous les vendredis soir proposer des pizzas et autres plats pour régaler petits et grands !

Tous les quinze jours c'est le salon de coiffure **Rivage** qui propose ses services. Frédérique Marquet vous reçoit avec ou sans rendez-vous pour une coupe de cheveux mais aussi pour un moment de convivialité.



Tel. 06 62 89 40 22

Tel. 07 62 98 81 70



Gîtes et Chambres d'Hôtes



DESMURS

Les Cornillaux
4 personnes • 3 épis



EVELYNE MERGEY

Le Bouteau - 71570 Leynes
dominique.mergey@orange.com



VOLUET-DELORME Nicole & Jean-Paul

Les Vessats
2-5 personnes
Tél. : 03 85 35 10 14
njp.voluet@gmail.com

Nous souhaitons à tous de joyeuses fêtes de fin d'année.

Les réservations sont faites aux Gîtes de France Esplanade du Breuil - 71000 Mâcon
Tél. 03 85 29 55 60 - Fax 03 85 38 61 98 - www.gites-de-france.fr

JANVIER

- 09/01 Vœux de la Municipalité
- 13/01 Assemblée Générale Treille d'Argent
- 14/01 Assemblée Générale Emma

FÉVRIER

- 05/02 Saint Vincent des Amis de Bacchus
- 11/02 Vente de pizzas et bières Restaurant Scolaire
- 13/02 Boudin du Comité de Jumelage
- 19/02 Soirée Saucisson Beaujolais Union des Chasseurs

MARS

- 05/03 Carnaval Restaurant Scolaire
- 08/03 Assemblée Générale du Comité des Fêtes
- 12/03 Loto du Comité des Fêtes
- 20/03 Printaleynes Sou des Écoles

AVRIL

- 21/04 Sortie de la Treille d'Argent

MAI

- 01/05 Foire aux plançons du Comité de Jumelage
- 26/05 Foire Fouille du Comité des Fêtes

JUIN

- du 29/05 au 05/06 Séjour à Kerjouanneau Treille d'Argent
- 05/06 Trail pour Emma Biojoleynes
- 23/06 Sortie grenouilles Treille d'Argent

JUILLET

- 09/07 Repas et feux d'artifices du Comité des Fêtes

SEPTEMBRE

- 11/09 Marche pour Emma
- 22/09 Assemblée Générale Sou des Écoles

OCTOBRE

- 20/10 Repas Anniversaire de la Treille d'Argent

NOVEMBRE

- 05/11 Potée du Comité des Fêtes
- 13/11 Loto de la Treille d'Argent
- 19/11 Soirée Petit Salé du Comité de Jumelage

DÉCEMBRE

- 04/02 Repas du CCAS
- 08/12 Illuminations du Comité des Fêtes
- 09/12 Vente de Noël du Sou des Écoles
- 15/12 Gouter de Noël à St Vérand de la Treille d'Argent
- 16/12 Soirée de Noël du Restaurant Scolaire
- 18/12 Andouille de Noël du Comité de Jumelage



ETYMOLOGIE DE LEYNES

Au fil du temps le nom de notre village a subi bien des changements, en voici l'évolution.

Leynes vient sans doute du latin LAMINA
(terrain allongé au Moyen Age : LENNA ou LANNA)

En Allemagne méridionale, la LEINE (nom d'une rivière) paraît être un homonyme de la LAHN. Sa forme latine LAINA peut être une germanisation de LAHN qui est d'origine celtique.

Etymologiquement, le sens celtique de LENN ou LANN indique un « terrain marécageux ».

LEYNES AU FIL DU TEMPS

1059	LENNA cité aussi comme VICUS (bourg en latin)
1120	ECCLESIA SANCTI-VITALIS DE LENNA
XIIIème siècle	LEINA
XIVème siècle	DOMUS DE LENA
1478	LEYNE
1543	LAINÉ
1607	LEYNES
1685-1728	LAYNE
1763	LEINE
1780	LEYNE
1783	LAINÉ
An X	LAISNE
1845	LEYNES



Merci à Bruno Tissier



MAURICE UTRILLO (1883-1955) PEINTRE DE LEYNES

Maurice Utrillo naît un lendemain de Noël sous le nom de Maurice Valadon et il est un des rares peintres célèbres de Montmartre qui y soit né. Il est le fils de l'artiste peintre Suzanne Valadon et d'un père inconnu et ce n'est probablement pas le fils du peintre catalan Miquel Utrillo, un des amants de Suzanne Valadon, qui néanmoins le reconnaît en 1891, dans sa 8e année, et lui donne ainsi son nom.

Maurice Utrillo rencontre le peintre Alphonse Quizet et commence à peindre régulièrement à partir de 1910, année où il peut se mettre à vivre de sa peinture. Il produit des centaines de toiles en plusieurs décennies et il est beaucoup plagié (il existe une multitude de faux et d'œuvres douteuses).

Dès les années 1920, il devient un peintre célèbre et le gouvernement français le décore de la croix de la Légion d'honneur en 1929. À partir de 1924 et pendant une vingtaine d'années, Maurice Utrillo passe une partie de l'année au château de Saint-Bernard (Ain) dont il est propriétaire.



Peintre représentatif de l'École de Paris, Maurice Utrillo a peint essentiellement des paysages dans lesquels apparaissent souvent des maisons ou des coins de villages. Durant sa carrière, il peint de nombreux paysages urbains, essentiellement des vues du quartier Montmartre. La plupart des œuvres représentant des villages ont été peintes d'après des cartes postale.



Église de Leynes par Maurice Utrillo



NAISSANCES



Alexandre Toth



Colette Devynk



Annabelle Eymin



Colette Pietretti



Paul chardigny



Marin Vera

MARIAGE



Le 4 décembre
Luis Daniel ALTAMIRANO RAMIREZ
et
Constance Michelle Joséphine RAOULT

DECÈS

Marie-Thérèse VOEGELE
Christian REVILLON

LA MAIRIE

Tel. 03 85 35 11 85 - Site : www.leynes.fr

E-mail : leynes.mairie@wanadoo.fr

Lundi 17h à 19h

Mercredi 10h à 12h

Vendredi 16h à 19h

POMPIERS

Toujours appeler en premier le centre de secours de Mâcon au 18 ou 12

CPI de Leynes, Chasselas, St Vérand

SMUR DE MÂCON

Tél. 03 85 34 33 00 ou le 15

GENDARMERIE

La Chapelle de Guinchay

Tél. 03 85 23 94 54 ou le 1

LA POSTE

Départ du courrier du lundi au vendredi 15h30 samedi 11h30

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanence tous les mardis de 14h30 à 17h à la mairie de Crèches-sur-Saône Mr Thirion Tél. 06 88 07 20 40

DISTRIBUTION EAU POTABLE

SUEZ

Renseignement et dépannage Tél. 08 10 426 426

Service d'urgence Tél. 08 10 826 826

DISTRIBUTION ÉLECTRICITÉ

Tél. 08 01 71 16 71

Dépannage Tél. 08 10 33 30 71

DISTRIBUTION GAZ NATUREL

Tél. 08 10 433 071

Urgence sécurité gaz Tél. 0800 47 33 33

ORDURES MÉNAGÈRES

Ramassage mardi et vendredi

MAISON DE SANTÉ DU MÂCONNAIS

Tél. 03 85 21 01 10

Info Santé Tél. 03 85 21 01 11

PHARMACIE

Pharmacie des Bouchardes Tél. 03 85 36 53 93

Pharmacie Cartier Tél. 03 85 37 12 23

ADMR

Aide aux familles et aux handicapés Tél. 03 85 36 52 07

Garde à domicile Tél. 03 85 36 55 28

Aides aux personnes âgées Tél. 03 85 36 52 07 / 03 85 37 47 95

Télé-assistance Tél. 03 85 37 15 81

Animatrice secrétaires Tél. 03 85 36 52 07

Soins infirmiers à domicile

Assistance sociale (voir le centre médico-social de Mâcon)

Tél. 03 85 37 46 31

ÉCOLE COMMUNALE

Maternelles à Leynes Tél. 03 85 35 13 98

Primaire CP-CE1 Tél. 03 85 35 13 22

Primaire CE2-CM Tél. 03 85 36 51 10

GARDERIE PÉRI-SCOLAIRE

Locaux du restaurant scolaire à Chânes Tél. 03 85 37 42 73

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi Nadia TISSIER_DOUDOU

À partir de 7h30 le matin jusqu'à 18h30 le soir

RESTAURANT SCOLAIRE

Mme Cécile GOUJON-BRODARD

Tél. 03 85 37 42 73

CORRESPONDANT JOURNAL DE SAÔNE ET LOIRE

M. PETIT Tél. 03 85 35 12 84





Utile

SUPERMARCHÉ

OUVERT

DU LUNDI AU SAMEDI 8h30-12h15 / 14h30-19h15
LE DIMANCHE MATIN 8h30-12h15

RUE DE L'ÉGLISE - CRÊCHES SUR SAÔNE - Tél. 03 85 36 50 58



"L'Atelier du menuisier"
Menuiserie • Agencements • Toutes Fermetures

Thierry Ferrand SARL

Tél : 03 85 37 42 72 - Mail : latelierdumenuisier@orange.fr
531 route de Leynes - 71570 CHÂNES



www.atelierdumenuisier.fr



BOB Cuisines

Thierry Ferrand

531 Route de Leynes 71570
CHANES



latelierdumenuisier@orange.fr Tél : 03.85.37.42.72
www.atelierdumenuisier.fr



DESRAYAUD

Pépinières et Paysages

Terraz Neyms - 71680 VINZELLES • Tél : 03 85 35 63 59 • Fax : 03 85 35 68 12

Nous remercions nos
sponsors et surtout
n'hésitez pas à faire
appel à eux !

Nos Sponsors



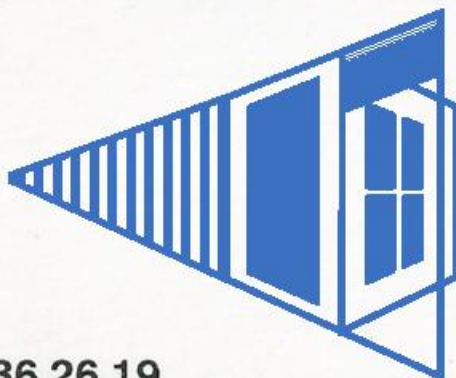
*Des œnologues
à votre service
toute l'année*

Place de la Mairie • 71570 LEYNES

Tel : 03.85.35.19.45 • Fax : 03.85.35.19.46 • Mail : œno-service@wanadoo.fr

ND MENUISERIE

Fourniture et pose de menuiseries
portes / fenêtres / volets / portails



06.74.36.26.19

desgrangesnicolas@hotmail.fr

Nicolas Desgranges

Gérant
le bourg
cixex 701 Bis
71570 Leynes



LA MARMITE DE L'ÉCHANSON RESTAURANT

Cuisine française traditionnelle - Plats à emporter - Repas de groupe - Privatisation
Menus du jour le midi, menu du Dimanche, carte, animations

Horaires :

12h-13h30 : tous les midis, du Lundi au Dimanche
19h-20h30 : Mercredi au Dimanche (Mai à Septembre), Jeudi au Dimanche (Octobre à Avril)

164 place de la Mairie - 71570 LEYNES Tel : 03 85 51 73 14



DOMAINE
GAËL MARTIN
VIN DU BEAUJOLAIS

Vins de Bourgogne et du Beaujolais
Saint-Véran / Saint-Amour / Chiroubles / Juliéas / Chenas
Producteur/récoltant - Les Truges 71570 Saint-Vérand
+ 33 (0)3 85 40 64 22 - gaelmartin.vins@outlook.fr



Déchetteries et collectes

DECHETTERIE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Végétaux, gravats, bois, ferraille, déchets ultimes, batteries, peintures, huiles, ect...

La déchetterie de Romanèche-Thorins Tél. 03 85 35 24 67

Vendredi 14h / 17h30 - Samedi et lundi 8h / 12h

La déchetterie de Vinzelles Tél. 06 85 66 08 12

Lundi Mercredi Vendredi 8h / 12h - 14h / 18h

Samedi 8h / 12h30 - 13h30 / 17h

	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
MÂCON La Grisière	8h-12h 14h-17h15	8h-12h 14h-17h15	8h-12h 14h-17h15	8h-12h 14h-17h15	8h-12h 14h-17h15	8h-12h 14h-17h15	☀️ 9h-12h
CHARNAY Les Allognères	8h-12h 14h-17h15	8h-12h 14h-17h15	8h-12h 14h-17h15	8h-12h 14h-17h15	8h-12h 14h-17h15	8h-12h 14h-17h15	Fermé
LA ROCHE VINEUSE Les Bussières	8h-12h 14h-17h15	Fermé	8h-12h 14h-17h15	Fermé	8h-12h 14h-17h15	8h-12h 14h-17h15	Fermé
ST MARTIN BELLEROUCHE Les Chagnaux	8h-12h 14h-17h15	Fermé	☀️ 8h-12h 14h-17h15	Fermé	Fermé	8h-12h 14h-17h15	Fermé
ROMANÈCHE THORINS Les Brasses	8h-12h	Fermé	Fermé	Fermé	14h-17h15	8h-12h	Fermé
VINZELLES Grands Champs	8h-12h 14h-17h15	Fermé	8h-12h 14h-17h15	Fermé	8h-12h 14h-17h15	8h-12h 14h-17h15	Fermé

☀️ Ouvert uniquement du 1^{er} avril au 31 octobre



CALENDRIER DES DÉCALAGES DE COLLECTE SUITE AUX JOURS FÉRIÉS 2022 - MBA Sud

(Chaintré - Chânes - Chasselas - Crêches-sur-Saône - La Chapelle de Guinchay
- Leynes - Pruzilly - Romanèche-Thorins - Saint-Amour Bellevue
- Saint-Symphorien d'Anceles - Saint-Vérand - Varennes-lès-Mâcon - Vinzelles)

COLLECTE CONCERNÉE	Jours de collecte habituels	Lundi 18 avril	Judi 26 mai	Lundi 6 juin	Judi 14 juillet	Lundi 15 août	Mardi 1 ^{er} novembre	Vendredi 11 novembre
Crêches-sur-Saône	Lundi et jeudi	Samedi 16 avril	Mercredi 25 mai	Samedi 4 juin	Mercredi 13 juillet	Samedi 13 août		
Saint-Symphorien - d'Anceles Chaintré Varennes-lès-Mâcon Vinzelles	Lundi et jeudi	Samedi 16 avril	Mercredi 25 mai	Samedi 4 juin	Mercredi 13 juillet	Samedi 13 août		
Romanèche-Thorins La Chapelle de Guinchay Saint Amour Bellevue Chânes - Saint Vérand - Leynes - Pruzilly - Chasselas	Mardi et vendredi						Mercredi 2 novembre	Samedi 12 novembre

Collectes avancées

Calendrier

Calendrier 2022 semestre 1

zone A
zone B
zone C

férié

Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin	
1 S Jour de l'an		1 M Ella		1 M Aubin		1 V Hugues		1 D Fête du trava		1 M Justin	
2 D Basile		2 M Présentation		2 M Ch. Je Bon		2 S Sandrine		2 L Boris 18		2 J Blandine	
3 L Geneviève 01		3 J Blaise		3 J Guénolé		3 D Richard		3 M Phil. Jacq.		3 V Kévin	
4 M Odilon		4 V Véronique		4 V Casimir		4 L Isidore 14		4 M Sylvain		4 S Clotilde	
5 M Edouard		5 S Agathe		5 S Olive		5 M Irène		5 J Judith		5 D D. de Pentecô	
6 J Epiphanie		6 D Gaston		6 D Colette		6 M Marcellin		6 V Prudence		6 L L. de Pentecô 23	
7 V Raymond		7 L Eugénie 06		7 L Félicité 10		7 J J.-B. de la Sa		7 S Gisèle		7 M Gilbert	
8 S Lucien		8 M Jacqueline		8 M Jean de Dieu		8 V Julie		8 D Victoire 1945		8 M Médard	
9 D Alix		9 M Apolline		9 M Françoise		9 S Gauhier		9 L Pacôme 19		9 J Diane	
10 L Guillaume 02		10 J Arnaud		10 J Vivien		10 D Fulbert		10 M Solange		10 V Landry	
11 M Pauline		11 V ND de Lourdes		11 V Rosine		11 L Stanislas 15		11 M Estelle		11 S Barnabé	
12 M Tatiana		12 S Félix		12 S Justine		12 M Jules		12 J Achille		12 D Guy	
13 J Yvette		13 D Béatrice		13 D Rodrigue		13 M Ida		13 V Rolande		13 L Antoine de P. 24	
14 V Nina		14 L Valentin 07		14 L Mathilde 11		14 J Maxime		14 S Aymar		14 M Elisée	
15 S Rémi		15 M Claude		15 M Louise		15 V Paterne		15 D Denise		15 M Germaine	
16 D Marcel		16 M Julienne		16 M Bénédicte		16 S Benoît-Josep		16 L Honoré 20		16 J Aurélien	
17 L Roseline 03		17 J Alexis		17 J Patrice		17 D D. de Pâques		17 M Pascal		17 V Hervé	
18 M Frisca		18 V Bernadette		18 V Cyrille		18 L L. de Pâques 16		18 M Eric		18 S Léonce	
19 M Marius		19 S Gabin		19 S Joseph		19 M Emma		19 J Yves		19 D Romuald	
20 J Sébastien		20 D Aimée		20 D Alexandra		20 M Odette		20 V Bernardin		20 L Silvere 25	
21 V Agnès		21 L Damien 08		21 L Clémence 12		21 J Anselme		21 S Constantin		21 M Rodolphe	
22 S Vincent		22 M Isabelle		22 M Léa		22 V Alexandre		22 D Emile		22 M Alban	
23 D Barnard		23 M Lazare		23 M Victorien		23 S Georges		23 L Didier 21		23 J Audrey	
24 L Fr. de Sales 04		24 J Modeste		24 J S Cath. de Su		24 D Fidèle		24 M Donatien		24 V Jean-Baptiste	
25 M Conv. de Paul		25 V Roméo		25 V Annonciation		25 L Marc 17		25 M Sophie		25 S Prosper	
26 M Paule		26 S Nestor		26 S Larissa		26 M Aïda		26 J Ascension		26 D Anthelme	
27 J Angèle		27 D Honorine		27 D Habib		27 M Zita		27 V Augustin		27 L Fernand 26	
28 V Th. d'Aquin		28 L Romain 09		28 L Gontran 13		28 J Valérie		28 S Germain		28 M Irénée	
29 S Gildas				29 M Gwladys		29 V Cath. de Sien		29 D Aymar		29 M Pierre-Paul	
30 D Marline				30 M Amédée		30 S Robert		30 L Ferdinand 22		30 J Martial	
31 L Marcelle 05				31 J Benjamin				31 M Visitation			

Calendrier 2022 semestre 2

Juillet		Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre	
1 V Thierry		1 L Alphonse 31		1 J Gilles		1 S Thè. de l'E.		1 M Toussaint		1 J Florence	
2 S Martinien		2 M Julien Eymard		2 V Ingrid		2 D Léger		2 M Jour des Délu		2 V Viviane	
3 D Thomas		3 M Lydie		3 S Grégoire		3 L Gérard 40		3 J Hubert		3 S François Xav	
4 L Florent 27		4 J Jean-M. Viann		4 D Rosalie		4 M Fr. d'Assise		4 V Charles		4 D Barbara	
5 M Antoine		5 V Abel		5 L Raïssa 36		5 M Fleur		5 S Sylvie		5 L Gérard 49	
6 M Mariette		6 S Transfiguration		6 M Bertrand		6 J Bruno		6 D Bertille		6 M Nicolas	
7 J Raoul		7 D Gaëtan		7 M Reine		7 V Serge		7 L Carine 45		7 M Ambroise	
8 V Thibault		8 L Dominique 32		8 J Nativité		8 S Pelagie		8 M Geoffroy		8 J Imm. Conceptio	
9 S Amandine		9 M Amour		9 V Alain		9 D Denis		9 M Théodore		9 V Pierre Fourie	
10 D Ulrich		10 M Laurent		10 S Inès		10 L Ghislain 41		10 J Léon		10 S Romaric	
11 L Benoît 28		11 J Claire		11 D Adelphe		11 M Firmin		11 V Armistice 1918		11 D Daniel	
12 M Olivier		12 V Clarisse		12 L Apollinaire 37		12 M Wilfried		12 S Christian		12 L Jeanne F.C. 50	
13 M Henri et Joë		13 S Hippolyte		13 M Aimé		13 J Gérard		13 D Brice		13 M Lucie	
14 J Fête nationale		14 D Evrard		14 M Croix Glorieus		14 V Juste		14 L Sidoine 46		14 M Odile	
15 V Donald		15 L Assomption 33		15 J Roland		15 S Thérèse d'A		15 M Albert		15 J Ninon	
16 S ND Mt Carmel		16 M Armel		16 V Edith		16 D Edwige		16 M Marguerite		16 V Alice	
17 D Charlotte		17 M Hyacinthe		17 S Renaud		17 L Baudoin 42		17 J Elisabeth		17 S Gaël	
18 L Frédéric 29		18 J Hélène		18 D Nadège		18 M Luc		18 V Aude		18 D Gatiel	
19 M Arsène		19 V Jean Eudes		19 L Emilie 38		19 M René		19 S Tanguy		19 L Urbain 51	
20 M Marina		20 S Bernard		20 M Davy		20 J Adeline		20 D Edmond		20 M Théophile	
21 J Victor		21 D Christophe		21 M Matthieu		21 V Céline		21 L Prés. de Mari 47		21 M Pierre	
22 V Marie Madelei		22 L Fabrice 34		22 J Maurice		22 S Elodie		22 M Cécile		22 J F. se Xavibre	
23 S Brigitte		23 M Rose de Lima		23 V Constant		23 D J. de Capistr		23 M Clément		23 V Armand	
24 D Christine		24 M Barthélémy		24 S Thècle		24 L Florentin 43		24 J Flora		24 S Adèle	
25 L Jacques 30		25 J Louis		25 D Hermann		25 M Crépin		25 V Catherine		25 D Noël	
26 M Anne, Joachim		26 V Natacha		26 L Côte et Dami 39		26 M Dimitri		26 S Delphine		26 L Etienne 52	
27 M Nathalie		27 S Monique		27 M Vinc. de Paul		27 J Emeline		27 D Sévïn		27 M Jean	
28 J Samson		28 D Augustin		28 M Venceslas		28 V Jude		28 L Jacq. de la M 48		28 M Innocents	
29 V Marthe		29 L Sabine 35		29 J Michel		29 S Narcisse		29 M Saturnin		29 J David	
30 S Juliette		30 M Fiacre		30 V Jérôme		30 D Bienvenue		30 M André		30 V Roger	
31 D Ignace de L.		31 M Aristide				31 L Quentin 44				31 S Sylvestre	



Bois de Leynes, arbre séculaire